



HAL
open science

La langue des Mystères alpins

Jean Sibille

► **To cite this version:**

| Jean Sibille. La langue des Mystères alpins. Plumas, 2024, La langue d'oc en scène, 5. hal-04669301

HAL Id: hal-04669301

<https://hal.science/hal-04669301v1>

Submitted on 8 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La langue des Mystères alpins

Jean SIBILLE,
Laboratoire CLLE (ULR 5263)
CNRS / Université Toulouse - Jean Jaurès

Dans son étude sur le théâtre religieux en Dauphiné et en Savoie du XVI^e au XVIII^e siècle, Jacques Chocheyras (1971 ; 1975) distingue deux foyers principaux. Le premier se situe en Bas-Dauphiné (Valentinois, Diois et environs de Grenoble). Il s'agit d'un théâtre urbain francophone, qui coexiste avec un théâtre profane. Ce premier foyer, actif au XV^e et au début du XVI^e siècle n'a pas de lien direct avec le second foyer constitué par les escarton¹s de Briançon et d'Oulx, la Maurienne et la moyenne Vallée de Suse.²

Dans ce deuxième foyer on a affaire à un théâtre essentiellement rural. Alors que dans le Valentinois on a un théâtre professionnel à entrée payante, il s'agit ici d'un théâtre amateur dans lequel les rôles sont tenus par les habitants, et à entrée gratuite. Ce deuxième foyer doit être divisé en quatre zones :

1. *L'ancien escarton de Briançon* (Dauphiné). La langue vernaculaire y est l'occitan et la langue véhiculaire, le français à partir du milieu du XVI^e siècle. Le théâtre religieux y est particulièrement actif à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, la langue des représentations est l'occitan.
2. *La Maurienne* qui fait partie du duché de Savoie puis de l'État de Piémont-Savoie (qui devient Royaume de Sardaigne à partir de 1714) ; elle deviendra française en 1860. La langue vernaculaire y est le francoprovençal et la langue véhiculaire le français. Le théâtre religieux y est actif entre 1550 et 1650. La langue des représentations est le français
3. *Haute Vallée de Suse* : il s'agit de l'ancien escarton d'Oulx cédé à l'État de Piémont-Savoie en 1713. La langue vernaculaire y est l'occitan, le français y restera langue véhiculaire jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Le théâtre religieux y est particulièrement actif aux XVII^e et XVIII^e siècles (mais quelques représentations sont attestées aux XVI^e et au XIX^e siècles). Les textes conservés, qui datent du XVIII^e siècle, sont en français.
4. *Moyenne Vallée de Suse* : elle est constituée par l'ancien Marquisat de Suse. Marche savoyarde en Piémont depuis le XII^e siècle, Suse n'a été érigée en évêché qu'au XVIII^e siècle et dépend jusque-là de l'évêché de Maurienne. La langue vernaculaire y est le francoprovençal et la langue véhiculaire, le français, jusqu'au XIX^e siècle ; sauf à Suse-même, où on parle le piémontais et on écrit l'italien depuis au moins le XVIII^e siècle. Ce théâtre est actif du XVII^e au début du XIX^e siècle. La langue des représentations est le français.

¹ *Escarton* : circonscription de l'ancien Briançonnais qui en comprenait cinq : escarton de Briançon, du Queyras, d'Oulx, de Pragela, et de Châteaudauphin. Les trois derniers se trouvent aujourd'hui en territoire italien.

² Il existe, bien entendu d'autres régions ayant connu un théâtre religieux à la fin du Moyen Âge, notamment la Basse-Provence et le pays de Vaud, ainsi que le Piémont pour ce qui est du théâtre en langue italienne.

Ces drames religieux n'étaient pas seulement des divertissements édifiants mais aussi des actes de dévotion qui engageaient toute la communauté. Ils étaient accompagnés de processions et d'offices religieux et faisaient souvent suite à un vœu propitiatoire destiné à éloigner certaines calamités. Les représentations nécessitaient un grand nombre d'acteurs et des moyens importants, dont le financement était assuré soit par une taxe prélevée sur les habitants soit par les contributions versées par les acteurs (on payait pour tenir un rôle et plus le rôle était prestigieux, plus la contribution était chère) :

« Le nombre des acteurs était immense. Empereurs, magistrats romains, évêques chrétiens, hommes et femmes de tous les états, anges et diables... Une commune entière se vouait par dévotion à donner ce spectacle. Elle abattait une portion de forêt pour construire le théâtre qui était une vaste scène en plein air, au pied d'un plan incliné... Il est permis de penser que durant ces longues représentations les auditeurs s'ennuyaient quelquefois. Pour les distraire, on faisait paraître un *fol* ou bouffon qui avait le privilège de déclamer des facéties grossières et même obscènes. » (des Ambrois, 1872)

« ... On représentait aussi des farces. La plus importante était "*l'Abbaye de Malgovert*" » (des Ambrois, 1901)

Dans la tradition française on a pris l'habitude de désigner les drames religieux médiévaux par le terme *mystère* (< MINISTERIUM 'ministère'). En fait ces drames se présentent souvent sous forme de dilogie, c'est à dire sous forme deux pièces distinctes appelées « journées », la première racontant le « ministère » du saint la deuxième faisant le récit de sa passion. Le mot *mystère* n'est pas attesté dans les textes occitans qui s'intitulent le plus souvent *Historia* (en latin) ou *Istorio* (en occitan). ;

Les textes étaient, à des degrés divers, remaniés, arrangés, réécrits ou adaptés à l'occasion de chaque représentation, sans que pour autant le rédacteur cherche à faire œuvre originale³.

Sur une quinzaine de drames religieux dont la représentation dans les environs de Briançon à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle, est attestée par des archives ou, dans un cas, par une inscription lapidaire (Sibille 2007, 23 ; 2003, 17), sept textes sont parvenus jusqu'à nous ; il faut y ajouter le *Mystère des Rameaux* composé à Embrun vers 1529 mais jamais représenté :

- Le *Mystère de saint Antoine*. Le manuscrit daté en 1503 fut découvert en 1881 dans les archives de la commune de Névache. Plusieurs représentations ont eu lieu à Névache au cours du XVI^e siècle, ainsi qu'en témoignent l'état du manuscrit et les nombreuses additions et modifications qu'il comporte. La première de ces représentations a dû avoir lieu peu de temps après la copie du manuscrit, en 1503.
- La *Moralité de saint Eustache*. Le manuscrit nous apprend qu'elle fut représentée en juin 1504 sous la direction de Bernard Chancel : *Ber. Chancelli capellanus Podii Sancti Andree* qui déclare également :... *reaptavi dictum librum sancti Heustacii*. Le manuscrit, de la fin du

³ Parmi les dépenses effectuées en 1663 par la communauté de Salbertrand en vue de représenter la vie de Saint Jean-Baptiste (déjà représentée en 1600 et peut-être en 1546), figurent les frais nécessaires pour « faire refformer le livre » (Cocheyras, 1975, 125).

XV^e siècle, ne porte pas de date, il fut découvert en 1881 dans les archives de la commune de Puy-Saint-André.

- L’*Istoria Petri e Pauli*, a dû être représentée à Puy-Saint-Pierre au début du XVI^e siècle, le manuscrit y ayant été conservé. Ce manuscrit, d’une écriture de la fin du XV^e siècle, ne porte pas de date. La dernière révision est sans doute postérieure à l’*Histoire de saint Antoine* et à la *Moralité de saint Eustache* (Chocheyras 1975, 92). Il fut découvert en 1865 dans les archives de la commune de Puy-Saint-Pierre. Le manuscrit comprend deux journées.
- L’*Istoria de sanct Poncz* fut représentée en 1503 à Puy-Saint-Pierre (peut-être dans le hameau de Puy-Richard appelé également Puy-Saint-Pons). J. Chocheyras (1975, 92-95) pense qu’une version antérieure provençale a dû être représentée à la cour du roi René entre 1464 et 1480. Le manuscrit, d’une écriture de la fin du XV^e siècle ne porte pas de date. Il fut découvert en 1865 dans les archives de la commune de Puy-Saint-Pierre, il comprend deux journées.
- La *Passion de saint André* (ou *Mystère de saint André*) fut représentée le 20 juin 1512 ou 1513 à Puy-Saint-André, tout près de Briançon. Le manuscrit a été commencé le 29 janvier 1512 et terminé le 20 avril 1512⁴. Il fut découvert en 1878 dans les archives de la commune. L’auteur, Marcellin Richard se présente comme « chapelain émérite » (*capellanus meritus*). La mise en scène de la représentation mentionnée ci-dessus fut assurée par Bernard Chancel, vicaire de la paroisse (*capellanus et vicarius prefactus*) qui écrivit également une deuxième version du prologue et de la scène d’introduction. Le manuscrit porte le titre de *Liber secundus sancti Andree*, ce qui laisse supposer qu’il a dû exister une première journées, dont on n’a aucune trace.
- L’*Histoire de la translation de saint Martin* fut représentée à Saint-Martin-de-Queyrières, la date précise de la représentation (ou des représentations) n’est pas connue. Le manuscrit, d’une écriture de la fin du XV^e siècle, et d’une seule main, n’est pas daté. Il fut découvert au début du XX^e siècle dans les archives de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières.
- L’*Histoire de saint Barthelemy* fut sans doute représenté à La Salle à une date indéterminée. Il existe à La Salle une Chapelle Saint-Barthélemy, un lieu-dit Saint-Barthélemy et, bien que l’église paroissiale reconstruite en 1545 soit dédiée à saint Marcellin, la fête votive est célébrée le 24 août, fête de saint Barthélemy (Chocheyras 1975, 108). Il ne subsiste du manuscrit qu’un fragment non daté de 1600 vers. Le texte original devait comporter environ 5000 vers répartis en deux journées (Fiat 1932, 311). Le papier est de la fin du XV^e siècle. Il fut découvert à La Salle le 22 juin 1913 « dans une vieille cheminée » (Chocheyras 1975, 36).
- Le *Mystère des Rameaux*. Écrite par un Carme qui prêcha à Embrun en 1529, cette œuvre est une adaptation de la *Passion* du fatiste angevin Jean Michel (Henrard 1998, 571) ; elle ne fut pas représentée, comme nous l’apprend le scribe qui la copia en 1531 : *Et quia, licet sensus sit laudabilis actamen factura nichil valet, [...], non fuit luzus*⁵. Le manuscrit, daté de 1531, fut découvert en 1928 au Château d’Uriage (Isère) .

⁴ Dans le manuscrit Marcellin Richard donne les dates de début et de fin de la rédaction : 29 janvier 1512 - 20 avril 1512 ; Bernard Chancel a ajouté la date de la représentation : 20 juin, sans préciser l’année. Si la représentation a eu lieu en 1512, elle aurait été organisée en deux mois seulement ; cela semble un peu court, mais ne peut être exclu.

⁵ Et parce que, bien que le sens soit louable, cependant la facture ne vaut rien,[...] il ne fut pas joué.

1. Principales caractéristiques de la langue des mystères alpins,

La langue des mystères alpins se caractérisent par un certain nombre de traits qui permettent de la localiser. Nous énumérons ci-dessous quelques-uns de ces traits en partant des plus généraux pour finir par les plus locaux :

- Chute de G latin intervocalique : LIGARE > *liar* ; A(U)GUSTUS > *aost*. Ce trait est largement majoritaire en occitan, y compris en gascon ; /g/ intervocalique se maintient dans l’Aude, l’ouest de l’Hérault, la Lozère, et sporadiquement en Ariège, Tarn, Tarn-et-Garonne, sud-Aveyron (ALF cartes 47 *août*, 767 *lier*)
- Palatalisation de CA et GA latins en, respectivement, [ʃa] et [dʒa] : VACCA > *vacha* ‘vache’ ; GALLU > *jal* ‘coq’. Ce trait est partagé par l’ensemble des variétés habituellement caractérisées comme « nord-occitanes ».
- Chute de D intervocalique latin : SUDARE > *suar* ‘suer’ ; audire > *ouvir* [oʊv'ir] ‘entendre’. Ce trait est également caractéristique des variétés nord-occitane ; en occitan méridional D intervocalique aboutit à /z/ : *susar* [suz'a], *ausir* [aʊz'i].
- Inflexion de [aḯ] en [eḯ] en de [aḯ] [oḯ] en position atone : *auso* ['aʊzɔ] ‘il ose’, *ousar* [oʊz'ar] ‘oser’ ; *laysso* [l'aḯsɔ] ‘il laisse’, *leyssar* [leḯs'ar] ‘laisser’. Ce trait est partagé avec le provençal et l’auvergnat.
- Passage de [rn] final à [rt] DIURNU > *jort* ; FURNU > *furt*. De nos jours ce trait se limite à certains parlers alpins mais au XVI^e siècle il était également présent en Provence méridionale.
- Traitement particulier de la série des occlusives sourdes latines P, T, C [k], intervocaliques ou intervocaliques devenues finales (finales romanes), caractéristique de l’aire dialectale vivaro-alpine, qui ne correspond ni à celui des autres dialectes occitans, ni à celui du français et du francoprovençal, ce qu’illustre le tableau suivant :

Latin	LUPU	LUPA	AMATU	AMATA	JOCU	*JOCARE
Occ. “général”	<i>lop</i>	<i>loba</i>	<i>aimat</i>	<i>aimada</i>	<i>jòc</i>	<i>jogar</i>
Occ. viv.-alpin	<i>lop</i>	<i>loba</i>	<i>aimà</i>	<i>aimaa</i>	<i>jòc</i>	<i>joar</i>
Français	<i>lou(f)</i> ou <i>leu(f)</i> ⁶	<i>louve</i>	<i>aimé</i>	<i>aimée</i>	<i>jeu</i>	<i>jouer</i>

- Première 1^{ère} personne du présent de l’indicatif en -[u] (graphié *-o* ou *-ou*) ou en [uk] (graphié *-oc* ou *-ouc*) dans des proportions variables suivant les textes (de 100% de *-oc* dans Saint André à 0% dans Saint Antoine)
- Futur en *-e*: *chantaréy*, *chantarés*, *chantarén*, *chantarés*, *chantarén*. La 2^{ème} et la 3^{ème} conjugaisons présentent le plus souvent les radicaux canoniques : type *sentir-*, *vendr-* mais aussi, sporadiquement des radicaux analogiques de la 1^{ère} conjugaison : *sentarey* ‘je sentirai’ ; *vendarey* ‘je vendrai’ qui se retrouvent dans les parlers actuels de la zone, notamment à Cervières (Roux 1964) et dans certaines vallées occitanes d’Italie (Sibille 2019a).

⁶ En français, le *p* de *loup* est moderne et purement orthographique.

- Chute de I [j] et DI [dj] intervocaliques latins MAIORE > *maor* > *mòur* [mɔw] ‘majeur’ ; *BAPTIDIARE > *batear* ‘baptiser’.
- Les groupes protoromans [njt] < NCT / NIT / NIC, aboutissent souvent à [j] : BONITATE > *boytá* ‘bonté’ ; PUNCTU > *poyt* ‘point’ ; CANONICU > *canoyge* ‘chanoine’ ; BONITATOSU > *boytoús* ‘plein de bonté’. P. Nauton (1974, 69-70 et carte 13, p. 298) signale un phénomène analogue en Velay. On trouve aussi des graphies telles que *boyntá*, *point*.
- Les finales latines -ATUM et -ATA, aboutissent uniformément à -á [a], ce qui a pour conséquence que les participes passés de la 1^{ère} conjugaison sont épïcènes : *chantá* ‘chanté(e)’, *chantás* ‘chanté(e)’. En revanche, les participes des 2^{ème} et 3^{ème} conjugaisons ont des formes distinctes pour le masculin et le féminin : *vengú*, *vengús*, *venguo*, *venguas* ou *venguos* ; *sentí*, *sentís*, *sentio*, *sentias* ou *sentios*. Dans les parlers alpins plus méridionaux le traitement de -ATA est différent et les participes de la 1^{ère} conjugaison possèdent une forme féminine distincte du masculin : masc. [ʃant'a], fém : [ʃant'aja], [ʃant'ajo], [ʃant'aw]...
- Présence à la 3^{ème} personne du singulier d'un pronom sujet dit “neutre” : *la* (plus rarement *lo*), qui renvoie à un sujet indéterminé ou phrastique ; il équivaut à la fois au *il* “impersonnel” (explétif) et au *ce/ça* indéterminé du français : *La non eys versemblable* ‘Ce n’est pas vraisemblable’ ; *La nous valrio ben mielh fuýr* ‘Il nous faudrait bien mieux fuir’ ; *La me semblo que sario bon...* ‘Il me semble qu’il serait bon...’ ; *Lo es veritá* ‘C’est la vérité’. Ce pronom est homophone de *la* ‘la’ clitique objet fém. sing. ; dans *La la conventa interrogar* (St. Antoine, v. 1795) ‘Il convient de l’interroger [elle]’, le premier *la* est le pronom sujet neutre, le second le pronom clitique accusatif féminin singulier. Ce type de construction a un emploi plus large qu’en français, comme le montrent les phrases suivantes, intraduisible littéralement : *Car la es perdú tot lo monds* ‘Car tout le monde est perdu’ ; *Car la ho vòl rason* ‘Car la raison le veut’ ; *You say ben que la se monto / lous seos bens como los meos* ‘Je sais bien que ses biens ont la même valeur que les miens’.

2. Variation linguistique interne au corpus

Bien que les manuscrits aient tous été retrouvés dans les environs de Briançon, et que les différentes représentations attestées aient en lieu dans cette zone, d’un point de vue linguistique, il convient de distinguer les mystères rédigés en « dialecte briançonnais » de ceux rédigés en « dialecte embrunais » (voir Chocheyras 1975, 92, 95, 113 ; Guillaume 1884, xx ; Moutier 1884, 162). Cette distinction peut se fonder sur deux critères principaux : la présence ou l’absence d’une alternance vocalique entre le singulier et le pluriel des noms féminins issus de la 1^{ère} déclinaison latine : VACCA > *vacho/vachas* vs *vacho/vachos* ‘vache/vaches’ et la personne 3SG du prétérit en -è ou en -èc, formes que l’on retrouve dans les parlers modernes. Pour aller plus loin et pour vérifier si cette distinction est pertinente nous y avons ajouté 13 autres phénomènes de variation interne au corpus puis nous avons examiné leur distribution entre les différents textes. Les 15 traits étudiés sont les suivants :

- 1) Flexion casuelle de l’article défini féminin singulier : cas sujet *li*, cas régime *la*.
- 2) Présence d’un « cas attribut ». Dans certains textes, la marque -s du cas sujet masculin singulier est souvent conservée comme marque de l’attribut du sujet alors même qu’elle n’est

plus employée comme marque du sujet lui-même : *Davant que lo jort sio passás* ‘avant que le jour ne soit passé ; *El eys fòrt mal contens*. ‘Il est fort mécontent’.

- 3) Flexion casuelle de l’article défini masculin pluriel : cas sujet *li*, cas régime *lo(u)s*. Dans certains textes cette flexion est totalement fonctionnelle et régulière (pas d’exceptions) et le substantif qui suit *li* ne prend jamais *-s* ; dans d’autres textes elle est totalement absente.
- 4) Pronom sujet fém. 3SG et masc. 6PL. Dans certains textes le pronom sujet de la personne 3SG féminine et 6PL masculine sont homophones et prennent la forme *illi*. D’autres textes ont *elo* pour la 3sg fém. et *ellous* pour la 6PL masc.
- 5) La troisième personne du singulier du prétérit est en *-è* dans certains textes, en *-èc* dans d’autres : *chantè* vs *chantèc* ‘il chanta’.
- 6) Présence sporadique de redoublements de voyelles laissant supposer la présence de voyelles longues devant *-s* : *perduus* ‘perdus’, *booc* ‘bois’, *praas* ‘prés’, *marciis* ‘merci’, *aprees* ≈ *apreys* ‘appris’.
- 7) La personne 3SG du présent de *èsser* ‘être’ est tantôt *es*, tantôt *eys*.
- 8) Pluriel des noms féminins issus de la 1^{ère} déclinaison latine : *la vacho*, pl. *las vachas* vs *la vacho*, pl. *las vachos* (voir ci-dessus).
- 9) Pluriels des noms et adj. terminés par [s]. Dans certains textes, les noms terminés pas /s/ sont invariables, dans d’autres ils possèdent un pluriel syllabique en *-es* : sing. et pl. *mes* ‘mois’, *gròs* ‘gros’ vs sing. *mes*, *gròs*, pl. *meses*, *gròsses*.
- 10) Prétérit périphrastique de type [présent de *anar*] + [infinitif] : le prétérit périphrastique est fréquent dans certains textes, rare dans d’autres.
- 11) Personne 3PL de l’imparfait de l’indicatif et du conditionnel de verbes des 2^{ème} et 3^{ème} conjugaisons en *-ian* dans certains textes, en *-ion* dans d’autres : *volian* vs *volion* ‘ils voulaient ; *volrian* vs *volrion* ‘ils voudraient’.
- 12) Le lexème signifiant ‘maintenant’ à la forme *(h)euro* dans certains textes, *eyro* dans d’autres.
- 13) Le groupe latin ESC aboutit selon les textes, à *eych* [ejʃ] ou à *eyss* [ejs] : SCAPARE > *eychapar* vs *eyssapar* / *SKINA > *eychino* vs *eyssino*.
- 14) Le lexème signifiant ‘meilleur’ à la forme *mielh* dans certains textes, *mieys* dans d’autres.
- 15) INTUS aboutit à *ins* ‘dans, dedans’ dans certains textes, à *ens* dans d’autres.

La répartition de ces différents traits dans les différents textes est synthétisée dans le tableau ci-dessous. Il faut le lire de la façon suivante :

- lorsque un seul trait est mentionné dans la première colonne : si le trait est présent dans le texte (réponse OUI) la case correspondante est en grisé, s’il est absent, elle est en pointillé.
- lorsque la première colonne présente une alternative entre deux formes : si c’est la 1^{ère} forme citée qui est présente dans la texte, la case correspondante est en grisé, si c’est la 2^{ème}, elle est en pointillé.

- Lorsque les deux formes sont présente ou que la forme mentionnée est tantôt présente tantôt absente, la case correspondante est en partie en grisé et en partie en pointillé dans des proportions qui reflètent approximativement les fréquences respective des deux traits mentionnés ou l’absence ou la présence du trait considéré.
- Dans le cas où aucune occurrence du trait considéré n’est présente dans le texte, la case correspondante est blanche.

En ce qui concerne l’*Istoria de sanct Poncz*, nous avons traité séparément d’une part le texte proprement dit, d’autre part le prologue et les interpolations qui, outre qu’ils sont rédigés d’une main différente comportent des différences linguistique avec le texte proprement dit, qui apparaissent d’emblée évidentes.

		St Eustache	St Antoine	St André	Prologue et additions St Pons	frag. St Bartélémy	St Martin	St Pons	Hist. Petri et Pauli	Rameaux
1	flexion casuelle déterminants f.-s.	OUI								
2	Cas attribut	OUI								
3	Flexion <i>li-los</i>	OUI								
4	<i>illi / ello ellous</i>									
5	Pers. 3 présent <i>è / ec (et)</i>									
6	Voyelles longues (+s)	OUI								
7	<i>eys / es</i>									
8	<i>-o -as / -o -os</i>									
9	<i>los amoros / los amoroses</i>									
10	prét. périphr. fréquent			OUI						
11	<i>volian / volion</i>									
12	<i>(h)eyro / eyro</i>									
13	<i>sc > eychapar / eyssapar</i>									
14	<i>melh / myeys</i>									
15	INTUS > <i>ins / ens</i>									

Ce tableau montre que les textes étudiés se répartissent clairement entre deux variétés linguistiques distinctes, une variété correspondant à la variété autochtone briançonnaise et une variété comportant des traits légèrement plus méridionaux, que l’on peut raisonnablement qualifier “d’embrunaise” (on sait d’ailleurs que le *Mystère de Rameaux* fut composé à Embrun). À l’intérieur du groupe briançonnais, les différences entre les systèmes de flexion nominale (traits 1 à 4) sont sans doute révélatrices de différences chronologiques, St Antoine et St Eustache étant plus archaïsants, donc plus anciens que St André. Le texte du fragment de St Barthélemy qui ne contient aucune trace de flexion casuelle et présente une graphie très irrégulière, souvent aberrante et parfois francisant, est très probablement plus tardif que St André.

3. Corrections et interpolations dans l'*Histoire de saint Antoine*

Le texte de l'*Histoire de saint Antoine* a été copié à Névache en 1503. Le manuscrit, qui a servi tout pendant tout le XVI^e siècle pour des représentations a fait l'objet, tout au long de ce siècle, d'un certain nombre de corrections et interpolations⁷. La plupart de ces additions reflètent l'évolution de la langue et de la situation sociolinguistique mais aussi de la situation religieuse.

3.1 Corrections dues à l'évolution de la langue indépendamment de l'influence du français.

- Les articles contractés *al* 'au' et *dal* 'du' sont corrigés en *au* et *dou*. En revanche /l/ des autres lexèmes terminés par une voyelle suivie de /l/, tels que *clavel* ou *chaval* ne se vocalise pas, ce qui est également le cas dans les parlers actuels des anciens escartons de Briançon et d'Oulx.
- La finale *-rn* est remplacée *-rt*: *enfern* → *enfert*: ce stade évolution ne se rencontre aujourd'hui que dans certains parlers alpins mais au XVI^e siècle elle concerne également le provençal.
- Un *e* prosthétique est ajouté à l'initiale des mots issu d'un étymon commençant par SP, ST, SC :
scotar → *escotar* 'écouter' ; *stusar* → *estusar* 'éternuer'
- Les traces de flexion casuelle sont supprimées :
E l'ufici saré comensás → *E l'ufici saré comensá.*
De que s'alegrant li compaignon → *De que s'alegrant los compaignons.*
illi fariant → *ellos fariant.*
Ant tuch consentí → *Ant tous consentí.*
- L'article est ajouté dans des énoncés où il était omis :
Et faren reverencio > *Et faren la reverencio.*
Vos sé ome valent > *Vos sé un ome valent*
- Les adjectifs et pronoms épiciènes référant à un nom féminin sont remplacés par des formes recevant la marque du féminin :
grand devocion → *grando devocio.*
ya soy content → *ya soy contento.*
laqual m'es comeso → *laqualo m'es comeso.*
- Les adverbes en *-ment* formés sur une base épiciène sont modifiés :
humilment → *humblament* ; *forment* → *fermament*
comunlament la se dis → *la se dis en comun lengage*
- Les pronoms clitiques postposés au verbe sont remplacés par des pronoms antéposés :
e dona-me qualche enseño → *e me donar qualche enseño.*

⁷ L'Abbé Guillaume qui a édité l'*Histoire de saint Antoine*, a intégré au texte les corrections et interpolations successives et rejeté l'état initial du texte dans les notes, ce qui donne l'impression d'une langue quelque peu hétérogène, alors que la langue du texte de 1503 est nettement plus homogène. Il serait souhaitable que voie le jour une nouvelle édition restituant le texte de 1503.

e farey li responsa → *e hi farey reponso.*
e diren li nostro rason → *e li diren nostro rason.*
direy vos yo → *yo vos direy*
portar l'en → *l' emportar*

- Les déterminants possessif féminins *ma, ta, sa* devant voyelle, sont remplacés par *mon, ton, son* :

m'opunion → *mon opinion.*
ma entencion → *mon entencion.*
sa entencion → *son entencion.*
en sa epistola → *en son epistre.*

- Les formes composées des déterminants possessifs (dont l'usage n'est pas systématique) sont parfois remplacées par les formes simples :

la soa nativité → *sa nativité.*
lo seu sanc → *son sanc.*
la mya entencion → *mon entencion.*

- Certaines formes verbales sont modifiées :

fo 'il fut' → *fusé* *fe* 'il fit' → *fesé*
dié ! 'dites !' → *disé* *plaso* 'qu'il plaise' → *placho*
dic, dyo 'je dis' → *diso* *irey* 'j'irai' → *anarey*
presés 'qu'il prît' → *prengués*

3.2 Corrections liées à l'influence du français

D'autres corrections sont dues à l'influence croissante du français que les élites lettrées s'approprient au cours du XVI^e siècle. Nous en présentons quelques exemples dans le tableau ci-dessous :

Texte de 1503	remplacé par	Texte de 1503	remplacé par
<i>per amor de</i>	<i>a causo de</i>	<i>mil</i>	<i>milo</i>
<i>per tal que</i>	<i>affin que</i>	<i>principi</i>	<i>principe</i>
<i>sen</i>	<i>entendament, voluntat</i>	<i>lo ver</i>	<i>la verité</i>
<i>deosque</i>	<i>puysque</i>	<i>sufertar</i>	<i>suportar</i>
<i>capitol</i>	<i>chapitre</i>	<i>remasessá</i>	<i>demeuressá</i>
<i>se trufar</i>	<i>se mocquar</i>	<i>colré</i>	<i>celebraré</i>
<i>Juyos</i>	<i>Juiffs</i>	<i>alre</i>	<i>autro chauso/choso</i>
<i>epistola</i>	<i>epistre</i>	<i>costo</i>	<i>auprés de</i>
<i>ric</i>	<i>riche</i>	<i>beneyson</i>	<i>benediction</i>
<i>calar</i>	<i>cessar</i>	<i>convento</i>	<i>convent</i>
<i>agradablo</i>	<i>agreablo</i>	<i>lume</i>	<i>lumiero</i>
<i>se gravar</i>	<i>se fachar</i>	<i>treytor</i>	<i>treytre</i>

<i>ves</i>	<i>fes</i>	<i>pos</i>	<i>mamellas</i>
------------	------------	------------	-----------------

Certains de ces francismes sont des francismes “cultivé” émanant d’un scribe déjà habitué à écrire en français, et qui n’étaient très probablement pas usités dans la langue parlée, étant donné qu’ils sont inconnus des parlers modernes ; c’est le cas de *convent* pour *convento* ‘Il convient, il faut’ ; *lumiero* pour *lume* ‘lumière, lampe’ ; *se mocquar* pour *se trufar* ; *fes* pour *ves* ‘fois’. Si *autro chauso/choso* est possible dans les parlers actuels, *alre* ≈ *aure* y reste tout à fait usuel.

On relève également quelques vers corrigés ou interpolés, rédigés totalement ou partiellement en français :

	1503	Interpolation ou correction
276	∅	Sy <i>aujourd’huy</i> nos <i>fasian quelque</i> vers
1262	<i>Si fase ben, per ma fe</i>	<i>Se doyria ben, pour certain</i>
1347	<i>Et sentiré son alen</i>	<i>Et sa face gracieuse considereres</i>
2103	<i>Oy, segurament per ma fe</i>	<i>Oy, je vous le promés</i>

3.3. Correction liées à l’interdiction de jurer et d’invoquer en vain le nom de Dieu

On note également un certain nombre de corrections qui ne sont pas liées à la langue mais à l’interdiction de jurer ou d’invoquer en vain le nom de Dieu.

Texte de 1503	Remplacé par :
v. 972 <i>Tu as grand tort, se Dyo m’ajú</i> →	<i>Tu as grand tort, eyso ve tu</i>
v. 979 <i>Ya te direy, se Dyo m’ajú</i> →	<i>Ya te direy, sus ma vertu</i>
v. 2065 <i>Oy per ma fe, se Dyo m’ajú</i> →	<i>Oy en veritá sus ma vertu</i>
v. 1262 <i>Si fase ben, per ma fe</i> →	<i>Se doyria ben, pour certain</i>
v. 1793 <i>E vos eytant ben, per ma fe</i> →	<i>E vos eytant ben, en veritá</i>
v. 1544 <i>Vos juro, per nostre signor</i> →	<i>Car ya vos promés sus mon hounour</i>
v. 1915 <i>Car ya vos juro per ma fe</i> →	<i>Car ya vos prometo per certain</i>

Ces modifications du texte sont probablement un effet de la Contre-Réforme catholique qui, à partir de 1545, cherche à reprendre en main les consciences et à exercer un contrôle plus strict sur les fidèles.

3.4. Autres corrections

On note également un petit nombre de corrections qui ne s’expliquent ni par l’évolution “naturelle”, ni par l’influence du français, ni par de raisons religieuses :

1503	remplacé par	traduction
<i>chel</i>	<i>chal</i>	il faut
<i>empero</i>	<i>tot aufort</i>	cependant

<i>eneycí</i> ‘ainsi’	<i>eycí</i> (<i>eytal</i>)	ainsi
<i>tirar, se tirar</i>	<i>anar, s’en anar</i>	s’en aller
<i>per so</i>	<i>per tant</i>	c’est pourquoi
<i>ar</i>	souvent supprimé	“maintenant”
<i>car</i>	<i>que, quant, perqué, Ø</i>	car
<i>ostal</i>	<i>maison</i>	maison
<i>ufici</i>	<i>uficio</i>	office
<i>servici</i>	<i>servicio</i>	service
<i>fayre</i>	<i>far</i>	faire
<i>ya</i>	<i>yo</i> (parfois)	pron. sujet 1SG

Parmi ces corrections, on note un certain nombre de remplacement de formes non autochtones – probablement dues à l’influence d’un modèle méridional lors de la rédaction initiale du texte – par des formes autochtones : c’est le cas de *ostal* remplacé par *maison* ; *fayre* remplacé par *far* ; *ufici* et *servici* remplacés par *uficio* et *servicio*⁸.

La forme *ar* qui en occitan médiéval signifie ‘maintenant’ est la plupart du temps supprimée. Cette forme *a*, dans le texte de 1503, a une valeur de marqueur discursif et/ou de cheville, ‘maintenant’ avec son plein sens lexical étant exprimé par *heuro*.

La locution *tot aufort* – remplacée par *empero* ‘cependant’ – qui apparaît quatre fois dans le texte (v. 1398, 2828, 3601, 3802), n’est, à notre connaissance, attestée dans aucun autre texte et ne figure dans aucun dictionnaire de l’occitan, médiéval ou moderne.

Le remplacement de *ya* par *yo* semble aller dans le sens contraire de l’évolution de la langue. En effet, dans les parlers modernes du Briançonnais, le pronom clitique sujet de 1^{ère} personne du singulier est *a* [a], dont la genèse est explicable par l’évolution suivante : EGO > /e̯/ > /je̯/ > /i̯/ > /jɔ/ > /ja⁹/ > /a/ (voir Sibille 2012, 411).

La forme *chel* ‘il faut’, remplacée par la forme *chal* plus répandue, est une forme rare. Les parlers actuels ont en général *chal* sur le versan français (escarton de Briançon) et *venta* (<*conventa*¹⁰) sur le versan italien (escartons d’Oulx et de Pragela), toutefois *chel* est attesté à Clavières¹¹.

⁸ Dans les parlers modernes, le traitement des finales latines -IUM et -EUM en -io [ju] (trait commun avec le francoprovençal) est attesté dans les environs de Briançon et dans la vallée d’Oulx ; cf. cartes ALF 288 *cimetière* et 702 *huile* : pt 971 Le-Monétier [səm'õ'tɛrjõ], [ʔɛrjũ] ; pt 972 Oulx [smã'tʃɛrjõ], [ʔɛrjũ] ; à Chiomonte (Vallée d’Oulx) on a [simã'tʃɛju], [ʔɛju] (Sibille 2019b, pp. 255, 249). Au XVI^e siècle, on trouve : *notariho, vicario, lo memoryo, Glaudio, Suspicio, Suspiciou* dans les *Comptes de la confrérie du Saint Esprit* à Savoulx ; *secretario* dans un document comptable de 1545 à Oulx ; *sallario* dans le livre de comptes des consuls du Sauze de Cézanne... (Sibille 2007, 437-442 ; 2003, 284-288).

⁹ Le passage de /ɔ/ à /a/ peut s’expliquer par la désaccentuation de /ɔ/ due à la cliticisation du pronom, originellement tonique. En effet en occitan moderne – sauf évolution secondaire – le phonème /ɔ/ n’existe qu’en position tonique ; dans un premier temps, /o/ roman atone aboutit à /u/, ce qui produit des alternances du type : /'pɔrta/ ‘il porte’, /pur'tam/ ‘nous portons’ ; mais à partir du moment où les alternances /ɔ/-/u/ ne sont plus le résultat d’un processus actif mais représentent un système figé, la désaccentuation de /ɔ/ produit un /a/. Dans d’autres parlers occitans, le même processus a pu provoquer l’évolution du démonstratif çò /'sɔ/ (< ECCE HOC) vers çà /sa/, notamment dans l’expression çà *diguèt* [sa diy'et] ‘dit-il’ pour çò *diguèt* ['sɔ diy'et] (Ronjat III, § 523).

¹⁰ Réfection à partir de CONVENIRE (FEW 2, 1128).

¹¹ Notamment dans l’ouvrage de Luigi Onorato Brun, *Ou bâ de Ciabartoun*, Turin, Edizioni Valados Usitanos, 1986.

4. En guise de conclusion : réflexion sur l'interprétation scénique

Les manuscrits ne nous renseignent pas sur la façon dont le texte était interprétés sur scène mais il est certains que les textes tels que nous pouvons les lire n'étaient pas forcément interprétés tout à fait littéralement. Il y a à cela une première raison : chaque rôle était recopié sur un cahier (ou *rôle*) qui servait de support à la mémorisation et pouvaient parfois comporter des divergences (certes mineures) avec le manuscrit original, comme le montre un rôle du « Primus minister » du *Mystère de saint André* retrouvé par L'Abbé Guillaume (1882, 113-116). La deuxième raison – qui est déterminante – est que, les rôles étant interprétés par les habitants du lieu de représentation (dont nombre étaient probablement illettrés), chacun devait interpréter le rôle dans sa propre variété linguistique (briançonnaise) que le texte ait été rédigé en « dialecte briançonnais » ou en « dialecte embrunais ».

Bibliographie

- ALF = Jules Gilliéron & Edmond Edmont (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, Paris, Honoré Champion.
- Ambroise de Né vache, Marie-Louise des (1901), *Notes et souvenirs inédits*, Bologne, Sanmicheli.
- Ambrois de Névache, Marie-Louis des (vers 1872), *Notice sur bardonnèche*, Florence, Imprimerie Civelli.
- Bellone, Luca (éd.) (2013), *Moralitas Sancti Heustacii, Mistero provenzale*, Milan, Ledizioni / LediPublishing.
- Chocheyras, Jacques (1975) *Le théâtre religieux en Dauphiné du Moyen-Âge au XVIII^e siècle*, Genève, Droz.
- Chocheyras, Jacques (1971), *Le théâtre religieux en Savoie au XVI^e siècle*, Genève, Droz
- Fazy, Abbé Jean (éd.) (1883), *Mystère de saint André par Marcellin Richard, 1512. Publié avec une introduction, une nomenclature des documents en langue vulgaire connus dans les Hautes-Alpes, et un petit glossaire*. Imprimerie provençale. Aix, 1883.
- FEW = Walther vob Wartburg, /Hans-Erich Keller et al. (1922-2002) *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bâle, Zbinden. FEW en ligne : <http://stella.atilf.fr/few/>
- Fiat M.-J. (éd.) (1932-1933), « Le Mystère de Saint Barthélemy » : *Revue de l'Université de Lyon* 10 (1932), 303-371 ; 4 (1933), 155-177; 10 (1933), 339-390.
- Guillaume, Abbé Paul (éd.) (1909), « Istorio translationis predicti sancti (Martini) », *Revue des langues romanes* 52 ,424-503
- Guillaume, Abbé Paul (éd.) (1888), *Istorio de sanct Poncz*, Sté d'Etude des Hautes-Alpes – Maisonneuve, Gap-Paris, 1888, 244 p.
- Guillaume,Abbé Paul (éd.) (1887), *Istorio Petri et Pauli*, Gap – Paris, Sté d'Etude des Hautes-Alpes – Maisonneuve, ,
- Guillaume, Abbé Paul (éd.) (1884) ; *Le Mystère de Sant Anthoni de Viennès* (suivi d'une « Analyse philologique » par l'Abbé Louis Moutier, Gap – Paris, Sté d'Etude des Hautes-Alpes – Maisonneuve.
- Paul Guillaume, Abbé Paul (éd.) 1883, *Le Mystère de Saint Eustache*, Gap, Société d'Études des Hautes-Alpes (2^{ème} édition avec traduction, Montpellier, 1891).
- Guillaume, Abbé Paul (1882), « La moralité de saint Eustache », *Revue des languer romanes*, 21, 105-122.
- Henrard, Nadine (1998), *Le théâtre religieux médiéval en langue d'oc*, Genève, Droz.
- Moutier, Louis (1884), « Analyse philologique du mystère de saint Antoine », in Guillaume 1884, op. cit., 145-162.
- Nauton, Pierre (1974), *Géographie phonétique de la Haute Loire*, Paris, Les Belles Lettres.
- Paravy, Pierrette (1993), *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné. Evêques, fidèles et déviants (vers 1340 – vers 1530)*, Rome, École Française de Rome, 2 vol.
- Roux, Albert (1964), *Le parler de Cervières*, mémoire de DES sous la direction de Charles Rostaing, Faculté des lettres d'Aix en Procee (Consultable aux Archives départementales de Hautes-Alpes).
- Royer, Louis (éd.) (1928), *Le Mystère des Rameaux avec une esquisse philologique de A. Duraffour*, Gap, Imprimerie Louis Jean.

- Sibille, Jean (2019a), « Futur et conditionnel en occitan cisalpin septentrional », *Revue des langues romanes*, 123-2, 421-456.
- Sibille, Jean (2019b), *Le parler occitan de Chaumont (Chiomonte) et des Ramats*, Alessandria, Edizioni dell'Orso.
- Sibille, Jean (2012), « Les clitiques sujets dans le parler occitan de Chiomonte et des Ramats (Italie) », *Revue de linguistique romane*, 303-304, 401-435.
- Sibille, Jean (2007) *La passion de saint André : Édition critique suivie d'une étude linguistique comparée*, Paris, Champion.
- Sibille, Jean (2003), *La passion de saint André, drame religieux de 1512 en occitan briançonnais : édition critique, étude linguistique comparée*, Thèse de l'Université de Lyon II : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2003/sibille_j#p=2&a=TH.1.2